



HAL
open science

Il n'y a pas d'État néopatrimonial

Michel Cahen

► **To cite this version:**

| Michel Cahen. Il n'y a pas d'État néopatrimonial. Revista África(s), 2015, I (1), pp.43-81. <halshs-02469599>

HAL Id: halshs-02469599

<https://shs.hal.science/halshs-02469599v1>

Submitted on 8 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Publié dans la *Revista África[s]*, Revista do Programa de Pós-Graduação em estudos africanos e Representações da África, Universidade do Estado de Bahia, campus II, Alagoinhas, vol 1, n°1, janvier-juin 2014, pp. 43-81, <<http://www.revistas.uneb.br/index.php/africanas/issue/viewIssue/94/30>>

La version française originale de ce texte, daté d'avril 2008, a été publiée dans Dominique DARBON (ed.), *Le comparatisme à la croisée des chemins. Autour de l'œuvre de Jean-François Médard*, Paris, Karthala, 2010, 252 p. : 113-140. Certaines erreurs contenues dans cette version originale (ajoutées à mon insu par un « correcteur ») ont été à présent corrigées – ce qui justifie la republication – mais le texte reste celui de 2008 (et n'a donc pas pu intégrer des évolutions très récentes, notamment en Angola).

Il n'y a pas d'État néopatrimonial

Michel Cahen¹

Résumé : Le néopatrimonialisme exprime la tendance au clientélisme dans la société quand elle pénètre l'appareil d'État. Les pratiques néopatrimoniales sont, à la périphérie du capitalisme, indispensables à la « rémunération » des élites étatiques dont les salaires « républicains » et « officiels » sont insuffisants pour assurer leur fidélité aux fonctions de l'État capitaliste périphérique. Néanmoins ces États sont fondés sur (et se réclament) des valeurs universalistes non patrimoniales, « wébériennes » et la surrémunération des élites ne peut se faire que par des pratiques permanentes, mais informelles, instables, voire scandaleuses. Cela engendre-t-il cependant une nature de l'État qui serait distincte des autres, comme il y eut ou a des « États féodaux », « bourgeois », « ouvriers », etc. ? La thèse ici défendue est que le néopatrimonialisme ne provoque pas de changement dans la nature de l'État, et à l'inverse est une pratique de trahison de l'État – idéal du Bien public – par ses propres dirigeants. L'étude aborde ensuite les Pays africains de langue officielle portugaise (PALOP) dans lesquels l'épisode marxiste-léniniste a été une phase particulièrement légale-rationnelle, pratiquant un paternalisme autoritaire mais, plus ou moins selon les pays, seulement une faible tendance néopatrimoniale. Ces pays ont donc prouvé qu'était possible l'existence d'États non néopatrimoniaux en Afrique, quand le rapport des forces donne à ces derniers une certaine autonomie relativement au centre capitaliste.

Mots-clés : États néopatrimoniaux. Pays africains de langue portugaise. Afrique

Abstract: Neo-patrimonialism expresses the tendency to clientelism in society when it penetrates the state apparatus. The neo-patrimonial practices are – when at the periphery of capitalism – essential to the remuneration of state elites whose “republican” and “official” salaries are

¹ LAM/UMR 5115 – CNRS – Sciences Po Bordeaux, Laboratoire « Les Afriques dans le monde ». Endereço eletrônico : m.cahen@sciencespobordeaux.fr.

insufficient to insure their loyalty to the functions of the peripheral capitalist state. Nonetheless, these states are founded on (and claim) non-patrimonial universalist, “weberian” values, and the over remuneration of the elites can only be achieved through permanent, yet informal and instable, if not scandalous, practices. Still, could this produce a state nature which would be somewhat distinct from the others, as there have been or still are “feudal”, “bourgeois”, “workers”, etc. states? The thesis that is being argued here is that neo-patrimonialism does not provoke change in the state’s nature, and conversely is a practice of state betrayal – ideal of the public Good – by its own leaders. The study then focuses on the African Countries of Portuguese Official Language (PALOP) in which the Marxist-Leninist episode was a particularly legal-rational phase, running an authoritarian paternalism but, more or less according to the countries, only a weak neopatrimonial tendency. These countries have proved that non-neo-patrimonial states can exist in Africa, when the balance of power allows the latter ones a certain autonomy from the capitalist centre.

Key words: Neopatrimonial States. African Portuguese-speaking countries. Africa

Introduction

Dans la réflexion qui me mène à la conclusion, d’apparence provocatrice, qu’exprime le titre de ces lignes, je suis parti de l’article que l’historiographie de la question a considéré comme fondateur, même si Jean-François Médard (*infra* JFM) avait déjà publié auparavant sur le même thème : « L’État néo-patrimonial en Afrique noire », situé tout à la fin de l’ouvrage qu’il avait lui-même organisé, *États d’Afrique noire. Formations mécanismes et crises*². J’ai, du reste, toujours trouvé pertinente la thèse du néopatrimonialisme, justement parce que JFM précisait en toute netteté qu’il n’était pas l’effet d’une simple « continuation » de la « tradition » au sein de l’État moderne – comme sous-entendent ou disent les tenants de la thèse de la « retraditionnalisation »³ – mais une situation spécifique et contemporaine due à la dialectique entre une société donnée,

² Paris, Karthala, 1991, 408 p. : 323-353.

³ Par exemple, voire P. CHABAL & J.-P. DALOZ, *L’Afrique est partie. Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica, 1999, 196 p. (« Analyse politique »).

post-coloniale et emprunte de colonialité⁴, et un État universellement acceptable :

« Le néo-patrimonialisme⁵ est [...] un sous-produit d'une conjoncture historique spécifique qui aboutit à une combinaison particulière de normes bureaucratiques et patrimoniales contradictoires. L'État néo-patrimonial est une façade par rapport à ce qu'il prétend être, mais il n'est pas qu'une façade, puisque les positions d'autorité qui y correspondent permettent d'extraire et de distribuer des ressources. Ces positions d'autorité dénotent un minimum d'institutionnalisation du pouvoir, puisqu'elles existent indépendamment de la personne de leur titulaire. Leur accès dépend de la faveur du prince quand il s'agit des postes les plus importants, mais est conditionné à un premier stade par la possession de diplômes, donc d'un capital scolaire dont l'acquisition relève d'une autre logique, sans y échapper elle-même complètement. L'État néo-patrimonial se réfère pour se légitimer à des normes publiques et à des idéologies universalistes. Cet État n'est donc pas aussi fictif qu'on le prétend souvent »⁶

Bien que j'aie, *grosso modo*, partagé cette approche quant à la description du phénomène, elle m'a aussi toujours posé problème sur un autre plan. J'en avais d'ailleurs discuté avec JFM, en particulier au moment où ce dernier commençait à s'intéresser aux thèses de Christian Geffray, qui malheureusement disparut très peu de temps après, mais que l'on peut retrouver notamment dans l'article « État, richesse et criminels »⁷.

⁴ La thèse de la colonialité, élaborée par le sociologue péruvien Abel Quijano dans le sillage des travaux d'Immanuel Wallerstein, exprime non pas la continuation, mais la production permanente d'un rapport de type colonial (économique, ethnique et « racial »), et non seulement dans certains milieux sociaux (comme l'ont affirmé les thèses « postcoloniales ») mais à l'échelle de société entière et de l'État lui-même. Cf. A. QUIJANO, « Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina », in E. Lander (éd.), *La colonialidad del saber: eurocentrismo y ciencias sociales. Perspectivas latinoamericanas*, Buenos Aires, Clacso, 2005 : 201-244 (téléchargeable sur <www.dacso.org/wwwdacso/espanol/html/libros/lander/10.pdf>).

⁵ JFM orthographe *néo-patrimonialisme* avec un trait d'union, ce que je respecte naturellement dans les citations. Dans mon propre texte, j'écrirai cependant *néopatrimonialisme*.

⁶ « L'État néo-patrimonial en Afrique noire », *op. cit.* : 335-336.

⁷ L'article de C. GEFFRAY a été publié en version française : « État, richesse et criminels », in M. Schiray (ed.), « Trafic de drogues et criminalités économiques »,

JFM expliqua bien que l'État néopatrimonial n'était pas un idéal-type, mais, si l'on peut dire malgré l'étrangeté de l'expression, un « idéal mixte », intermédiaire. Il faisait malicieusement remarquer à divers critiques que ce n'est pas parce qu'une chose n'existe pas comme idéal-type qu'elle n'existe pas : c'était précisément l'inverse, puisque ce sont les idéal-types qui n'existent pas, même si tendent vers eux des phénomènes sociaux, telles des asymptotes obliques. On peut donc tenir pour acquis chez JFM que l'État néopatrimonial est le produit d'une situation jamais stabilisée, aussi bien au niveau institutionnel que de la vie personnelle de certains entrepreneurs politiques, souvent anciens ou futurs *big men*.

Cependant, JFM continuait à considérer que cette situation intermédiaire, certes contemporaine et non simple transmission du passé, se situait toutefois quelque part « entre tradition et modernité ». Il ne s'agit pas ici de nier que, dans les processus de transmission sociale, les « structures traditionnelles », les modes de pensée traditionnels (même fortement « colonialisés »), réussirent avec succès à réinterpréter, redigérer, des situations contemporaines. Cependant, il n'en reste pas moins que ces « redigestions » ont eu lieu parce qu'elles répondaient à des situations, des sollicitations, *parfaitement contemporaines*. Elles expriment non pas tant la permanence de la tradition (africaine ou même coloniale) *dans* l'État moderne, que le *processus d'occidentalisation subalterne de l'État en Afrique*. En effet, il n'y a pas de sens à comparer l'État africain contemporain avec l'administration, coloniale, étrangère et d'occupation, en Afrique à la période antérieure. Il faut comparer l'État africain contemporain avec l'État africain avant sa destruction par l'ordre colonial.

L'État colonial n'est pas celui qu'on croit...

Ce qui prête à confusion est donc tout d'abord le concept d'*État colonial*, que JFM emploie fréquemment il est vrai sans fouiller la question parce que ce n'est pas son objet d'étude^s. L'État colonial,

Mondes en Développement, XXVIII (110) : 15-30 ; et en anglais « State, Wealth and Criminals », *Lusotopie*, 2002, IX (1) : 83-10 (téléchargeable sur <<http://www.lusotopie.sciencespobordeaux.fr/somma2002-1.html>>). Sur l'œuvre de Christian Geffray, voir l'article bibliographique de Christine MESSIANT, « Christian Geffray : bibliographie et notes sur un parcours scientifique », *Lusotopie*, 2002, IX (1) : 69-82 (téléchargeable, *idem*).

^s Voir par exemple le titre explicite de Crawford YOUNG, *The African Colonial State in Comparative Perspective*, New Haven – Londres, Yale University Press, 1994, 356 p.

l'État de la colonie, un État pour la colonie, n'existe pas en Afrique, à l'exception de la Rhodésie du Sud de 1965 à 1980 et de l'Afrique du Sud jusqu'en 1991⁹. Si État colonial il y a, alors il est situé à Londres, Bruxelles, Paris, Lisbonne : l'administration coloniale étrangère en Afrique n'est ni un État, ni un proto-État (son objectif n'a jamais été de préparer des États¹⁰), c'est au mieux un morceau d'État métropolitain. Même ainsi, sa transposition aux colonies se produit au prix de la complète modification de ses normes – à commencer par la non-séparation des pouvoirs et le dualisme juridique entre habitants indigènes et européens. C'est d'ailleurs la reconnaissance idéologique de cet état de fait qui fit abandonner, dans l'empire français, la doctrine de l'assimilation pour celle dite de l'association après la Première Guerre mondiale. Si, au Portugal, la doctrine de l'assimilation resta en vigueur jusqu'à la fin, l'abandon du concept de « provinces d'outre-mer » en 1930 pour celui de « colonie » exprima bien cette coupure entre métropole et empire – ce que dénoncèrent, alors, les opposants républicains et... ultracoloniaux. Au Royaume-Uni, la tradition dite de *l'indirect rule* réglait le problème plus simplement : dans l'Empire, on ne cherchait pas à établir la fiction que l'on était en Angleterre.

Le néopatrimonialisme peut certes se nourrir de tels ou tels éléments de tradition patrimonialiste africaine (mais alors fort diversement selon les contrées, la nature des États africains précédemment vaincus et les caractéristiques des morceaux d'élite

⁹ Des États coloniaux ont existé (et à mon avis, existent...) en Amérique (celle dite latine comme celle du Nord), puisque les États y sont le produit d'une indépendance sans décolonisation – la colonie devenant politiquement autocentrée suite à sa rupture avec la métropole. Un autre cas, très spécifique, d'État colonial, est constitué par l'État sioniste.

¹⁰ On peut certes arguer des toutes dernières années des empires anglais ou français avec les divers statuts d'autonomie : mais cela ne change rien au fait que, sur 95 % des « années coloniales », l'administration n'a pas été tournée dans cette direction et, même quand elle le fut *in extremis*, ce fut d'abord pour préparer son départ dans de bonnes conditions, sans autoriser aucun processus constituant. Ce fut, ensuite et dans les pires conditions, le rôle des partis uniques que d'encadrer la population pour la « constituer » en État de définition coloniale (au sens de une colonie = un État, sans remise en cause des frontières et consultations des populations). Et, à supposer que l'on puisse analyser ces dernières années de l'administration coloniale comme un vrai tournant « proto-étatique », ce ne pouvait être en deux ou cinq ans que l'on rétablirait les traditions étatiques africaines affaiblies par des décennies d'occupation étrangère.

qui ont pu être aspirés dans la sphère du pouvoir colonial ou inversement qui ont dû être brisés), ou coloniale (avec une hétérogénéité non moins grande selon les anciens empires et au sein même de ces empires). Mais s'il peut se « déployer », c'est d'abord parce qu'il fait partie d'une situation *entièrement nouvelle*, celle de la production d'États aux fonctions différentes de celles de l'administration coloniale, sur la base d'une formation sociale africaine faites de brisures¹¹ de l'ancien mode de production domestique¹² et d'une insertion spécifique au système-monde qui ne permet pas (ou guère) la reproduction des révolutions bourgeoises de l'Europe des XVIII^e et XIX^e siècles. Alors, certes, l'historicité de chaque société pèse lourd, le *big man* mélanésien de Sahlins¹³ n'est pas le kényan de JFM, la Centrafrique de Jean-Bedel Bokassa, ancien caporal de l'armée française, n'est pas le Mozambique de Samora Machel, ancien guérillero (mais aussi ancien infirmier auxiliaire) – et ce n'est pas un hasard s'il en est ainsi.

Le clientélisme dans l'État

Le problème réside en une insuffisante distinction conceptuelle entre ce qu'est l'État et ce que sont les comportements sociaux des individus au sein de l'État, fussent-ils ceux du Président. Il n'est pas suffisant de dire qu'il n'y a pas « nette séparation » entre l'État et la société. Du reste, on pourrait poser cette question à propos de bien des pays du Nord. Mais, si l'on dit que l'État est néopatrimonial, que l'État est privatisé, que l'État est criminalisé, etc., cela signifie que c'est l'État *lui-même* qui est criminel, qui est privé, qui est néopatrimonial. Prenons le cas de la privatisation. On sait très bien

¹¹ « Brisures », au sens de « brisures de riz », morceaux, segments de grande historicité mais qui ne peuvent plus s'articuler de manière stabilisée.

¹² Claude MEILLASSOUX, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspéro, 1982, 254 p.

¹³ JFM cite abondamment M.D. SAHLINS, « Poor man, rich man, big man, chief : political type sin Melanesia and Polynesia », in S.W. Schmidt, L. Guasti, C. Lande & J. Scott (eds), *Friends, Followers and Factions: A Reader in Political Clientelism*, Berkeley, University of California Press, 1977 : 220-232.

que les processus de privatisation, en Afrique subsaharienne mais aussi en Afrique du Nord et ailleurs, sont des processus contrôlés par des groupes sociaux qui possèdent le pouvoir d'État. C'est ce que Béatrice Hibou a appelé la « décharge »¹⁴, c'est-à-dire un moyen trouvé par l'État pour ne plus gérer directement les entreprises tout en les contrôlant politiquement et même économiquement par le biais de la parentèle du parti ou du roi ; c'est ce que Anne Pitcher appelle, étudiant le Mozambique ex-« marxiste-léniniste » la *statist privatization*¹⁵. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que l'État perd *une partie de ses propriétés* (entreprises du secteur public) qui ne feront plus partie de l'État, et *une partie de ses prérogatives* (s'il n'a plus à s'occuper des chemins de fer ou des hôpitaux, etc.) qui ne relèveront donc plus de l'État. Cependant, il faut constater que certaines prérogatives ne sont jamais durablement privatisées¹⁶, au plus affermées temporairement (comme les douanes), et surtout il faut prendre du recul : que deviendra la « décharge » dans trente ans, quand le gouvernement aura changé dix fois, que les entreprises auront changé trois fois de propriétaires, etc. La « décharge » sera lors devenue une vraie privatisation – mais ce n'est pas de l'État lui-même qu'il se sera agi. Sauf erreur de ma part, on n'a pas de manière durable – même sous de nouvelles formes –, de reconstitution indigénisée des Compagnies à charte dans le territoire, ou la privatisation définitive du fisc ou de l'armée. L'État peut voir son « assiette » de compétences et sa sphère d'intervention réduites sous les coups combinés du néolibéralisme et des ONG, mais il ne devient pas un appareil privé.

De même, il y a bien évidemment des comportements criminels

¹⁴ B. HIBOU, « La "décharge", nouvel interventionnisme », in B. HIBOU (ed.), « L'État en voie de privatisation » (dossier), *Politique Africaine* (Paris, Karthala), 73, mars 1999 : 8-15 ; B. HIBOU (ed.), *La privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999, 400 p. (« Recherches Internationales »).

¹⁵ M.A. PITCHER, *Transforming Mozambique. The politics of Privatization, 1975-2000*, Cambridge (R.-U.), Cambridge University Press, 2002, 296 p.

¹⁶ La multiplication des groupes privés de sécurité, par exemple, exprime l'existence d'un marché de la sécurité, mais cela ne privatise pas pour autant l'armée ou la police.

au sein de l'État, l'État peut mener des actions considérées comme crimes de guerre, etc.¹⁷ Mais si l'on parle d'État criminel, on parle d'une situation assez rare dans l'histoire : l'État nazi peut sans doute être caractérisé ainsi sur le plan politique et de la prédation économique par la destruction de populations entières ; l'État stalinien peut peut-être être considéré de la sorte, mais c'est déjà plus complexe si on l'analyse sur toute sa durée, de l'implantation définitive (1928-29¹⁸) à la fin de la phase du stalinisme sénile (jusqu'en 1989-91)¹⁹. Dans l'acception « droit commun » du crime, je ne sais si on va trouver un seul exemple : un Mobutu Sese Seko peut être un voleur et un bandit, cela fait-il de son État un État criminel ? L'État rwandais au moment du génocide tutsi est certainement catégorisable ainsi, mais justement il s'est effondré en peu de semaines face à l'offensive du FPR auquel il résistait pourtant depuis des années, et on n'a donc pas disposé – et heureusement ! – d'une durée suffisante pour vérifier si un État criminel pouvait être stabilisé. L'État soudanais a certainement commis de grands crimes (Sud-Soudan, Dharfour), mais il ne fait pas sens à considérer que la nature même de l'État soudanais a changé. L'État indonésien a commis des massacres à Timor oriental, au sultanat d'Aceh et au Kalimantan, est-il pour autant, en tant que l'État post-colonial de l'ancien empire hollandais des Indes orientales, un État criminel ? Une telle caractérisation mènerait à qualifier de la sorte un grand nombre d'États, y compris du Nord, et se rapprocherait de la thèse anarchiste selon laquelle l'État en tant que tel est criminel – ce qui a le mérite de la cohérence, mais ne permet pas de comprendre la grande variété des situations « criminelles ».

¹⁷ J.-F. BAYART, *La criminalisation de L'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe, 1997, 167 p. (« Espace International », 23) ; J.-F. BAYART, S. ELLIS & B. HIBOU, *The Criminalization of the State in Africa*, Bloomington (IN) Indiana University Press, 2006, 126 pages.

¹⁸ On peut considérer que la fin de la NEP et la destruction de la paysannerie ukrainienne par la famine signent la victoire définitive de la contre-révolution stalinienne.

¹⁹ Dans la famille des phénomènes staliniens, seule la variante polpotienne au Cambodge peut sans doute être considéré comme État criminel. Mais, sur une période si brève, peut-on considérer que ce fut même un État ?

« Criminalisation », « privatisation de l'État », je crois que l'on a ici de belles formules trop imprécises sur le plan conceptuel. De même, il y a de toute évidence une forte tendance au néopatrimonialisme *dans* l'État, mais cela signifie-t-il que l'État est néopatrimonial ? On conçoit très bien ce qu'est l'État patrimonial, y compris le patrimonialisme bureaucratique sous la monarchie absolue en France, dont fut issu, *ensuite et par rupture*, le modèle légal rationnel quand le Peuple Souverain remplaça le Souverain. On a encore quelques cas d'États patrimoniaux, ou du moins de patrimonialisme bureaucratique : Arabie Saoudite et émirats du Golfe, Swaziland peut-être. Mais qu'est-ce qu'un État *néo*-patrimonial ? Ce ne pourrait être qu'un État qui, *officiellement, principiellement, juridiquement et en toute transparence*, accepterait la confusion des sphères privées et publiques sans pour autant être nécessairement une monarchie (même s'il aurait nécessairement tendance à le devenir) et tout en affirmant sur le plan public les valeurs universelles.

Or JFM réaffirme on ne peut plus nettement que ce qu'il appelle l'État néopatrimonial n'est pas un État de façade, que c'est un véritable État qui se légitime par le biais de normes publiques et d'idéologies universalistes. Et j'ajouterai que si cet État se comporte ainsi, ce n'est pas par propagande *mais bien parce que ses fonctions contemporaines le lui imposent*. Or ses fonctions, en tant qu'État, sont celles d'un État contemporain non patrimonial. Le signe le plus évident de cela est que, même si les comportements néopatrimoniaux se pratiquent au vu et au su de (presque) tous, ils n'en restent pas moins « officiellement cachés » : jamais un ministre de l'Éducation ne dira officiellement qu'il a détourné une partie du budget de son ministère pour construire non pas des écoles mais la route goudronnée qui mène à son village ; plus encore si le détournement est strictement personnel (même à des fins redistributives).

Le Peuple Souverain et l'idéal du Bien public

Il y a là une contradiction que JFM n'a pas résolue – en tout cas j'y vois une contradiction non résolue. Christian Geffray, dans son article « État, richesse et criminels » a étudié le cas du Brésil et notamment de l'un de ses États fédérés les plus reculés, celui du Roraima, au plus profond de l'Amazonie. Il y suit les déambulations d'un député tueur à gage et trafiquant de drogue et il montre comment celui-ci a une activité néopatrimoniale et criminelle mais aussi comment, bien que vivant de l'État (directement par ses émoluments de député et indirectement par le pouvoir conféré), ce député est obligé *de trahir l'État*, ses lois, sa police, ses services publics pour ces activités.

Mais pourquoi ce que fait ce député est-il une *trahison* ? Ce n'est pas tant les faits eux-mêmes qui la constituent – détourner, tuer, voler, sont des activités menées en d'autres temps ou lieux en toute légitimité par des États non catalogués comme *rogue* par les fabricants d'étalon. C'est une trahison parce que l'État contemporain représente aux yeux de tous l'idéal du bien public²⁰. Autrefois, sous l'État patrimonial, il y avait à la tête de l'État un dominant qui était aussi un Maître (un roi, voire même un sultan), c'est-à-dire quelqu'un que l'on craignait mais que l'on aimait : « le roi est bon » (même s'il est entouré de méchants courtisans qui lui cachent la réalité), « le peuple aime le roi ». En France et aux États-Unis, grâce aux révolutions respectives et ailleurs plus lentement (mais parfois très tôt comme en Hollande ou au Royaume-Uni) grâce au capitalisme, phénomène mondial qui a partiellement rompu les solidarités verticales, on a toujours des dominants, mais désormais non Maîtres. Le bourgeois, le capitaliste, dans certains contextes le Juif, sont le prototype même, ou fantasmé, du dominant non-Maître,

²⁰ Outre l'article déjà cité de C. GEFFRAY, voir, du même auteur, *Le Nom du Maître. Contribution à l'anthropologie analytique*, Strasbourg, Arcanes, 1997, 215 pages.

que l'on craint sans pouvoir l'aimer²¹. Le dominant non-Maître rompt tendanciellement la solidarité verticale, ce qui autorise le développement élargi des luttes de classes, c'est-à-dire l'activation de solidarités horizontales. Cependant, la rupture des solidarités verticales et l'émergence de l'autonomie de l'individu n'ont été que partielles sous le capitalisme, ce qui explique, au centre du monde, la persistance de tendances au bonapartisme, à la recherche de l'homme providentiel, en d'autres termes, la nostalgie du dominant-Maître²².

À la périphérie du monde, et surtout à la périphérie de l'Ancien Monde où l'urbanisation n'est pas le fruit de l'industrialisation et de la prolétarianisation mais produit une plèbe, massive et non intégrée au mode de production capitaliste, demeure une forte tendance aux solidarités verticales antérieures qui, lignagères, claniques, ethniques, sont indispensables à la survie urbaine. Ceci est certes un *contexte* favorable aux réseaux ethnoclientélistes.

Ce contexte est cependant, en lui-même, insuffisant pour expliquer le phénomène (sinon, il serait pratiquement proportionnelle à la plébéiannisation urbaine dans tous les pays concernés). Par ailleurs, même dans ce que je vais maintenant appeler par commodité, les « États pétris de néopatrimonialisme », le Peuple Souverain n'a pas pour autant disparu, et avec lui, la conviction que l'État est (doit être) l'idéal du bien public. Puisque le Bon Maître n'est plus, c'est l'État lui-même qui en tient lieu. Les gens savent très bien faire la différence entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. La « petite corruption » est acceptée, si ce n'est réclamée par les bénéficiaires affamés de la chaîne ethnoclientéliste, mais on se plaint, comme à Luanda « *daquele que come demais* » (« de celui qui mange trop ») et *on réclame qu'il soit réprimé*. En effet, le trop gros mangeur est sorti non seulement de l'idéal du bien public, mais

²¹ C. GEFFRAY, *ibid.*

²² Cela explique aussi cette forme très spécifique de racisme qu'est l'antisémitisme (dans les sociétés où il est historiquement enraciné), qui exprime la volonté de se débarrasser de ce fantasme de dominant non-maître qu'est le Juif « homme d'argent ». C'est pourquoi les courants fascistes sont presque nécessairement antisémites.

de l'accommodation contextuelle souhaitée de l'idéal du bien public.

Si, comme l'avait brillamment montré Christine Messiant, le président angolais a lui-même créé une « ONG » à son nom (la *Fundação José Eduardo dos Santos, FESA*)²³, c'est parce qu'il n'était pas admissible qu'il vole et redistribue lui-même au-dessus d'une certaine limite (et cette limite, pour un Président, était déjà « naturellement » très élevée). Par conséquent, au lieu que des taxes plus importantes d'entreprises étrangères entrent dans le budget de l'État, et comme celles-ci ne pouvaient (et ne peuvent) pas toutes transiter par sa poche personnelle (ou de sa famille), ces entreprises versent leurs contributions « volontaires-obligatoires » à ladite ONG. Celle-ci, ensuite, construit et inaugure écoles et hôpitaux non point au nom de l'État assumant simplement les fonctions correspondant aux droits des citoyens, mais comme dons personnels du président à des communautés forcément quémandeuses de faveurs. La faveur contre le droit, l'idéologie est clairement néopatrimonialiste, mais le détour obligé par une fondation indique qu'il ne serait pas acceptable que le chef de l'État reçoive et distribue lui-même au-dessus d'un certain montant²⁴. À l'autre extrémité de l'éthique politique, il est hautement significatif de la prégnance de l'État comme idéal du bien public – quoi que l'analyse critique

²³ C. MESSIANT, « La Fondation Eduardo dos Santos (FESA) : à propos de l'investissement de la société civile par le pouvoir angolais », *Politique Africaine*, 73, mars 1999 : 82-102 (version anglaise : « The Eduardo dos Santos Foundation : Or, How Angola's Regime is Taking over Civil Society », *African Affairs*, 100, mars 2001 : 287-309

²⁴ Sur ces aspects, voir aussi le dernier article que C. MESSIANT a écrit avant son décès en janvier 2006. La version originale est la version en langue portugaise : « Transição para o multipartidarismo sem transição para a democracia. A economia política de Angola – sistema político formal e sistema político real, 1980s-2004 : a reconversão duma dominação hegemónica », in N. VIDAL & J. Pinto de ANDRADE (eds), *O processo de transição para o multipartidarismo em Angola*, Lisbonne, Firmamento, 2006 : 131-161 ; version anglaise (traduction de P. Chabal), « The mutation of Hegemonic Domination : Multiparty Politics without Democracy », in P. CHABAL & N. VIDAL, *Angola, the Weight of History*, Londres, Hurst, 2007 : 93-123 ; version française (traduction de B. Lachartre) à paraître sous le titre « Multipartisme sans Démocratie. L'économie politique d'une reconversion hégémonique », in C. MESSIANT, *L'Angola post-colonial. Sociologie politique d'une oléocratie*, Paris, Karthala, 2008 (« Les Afriques »). À noter que dans l'ouvrage de P. Chabal & N. Vidal, un auteur analyse ouvertement l'Angola comme « État patrimonial » : T. HODGES, « The Economic Foundation of the patrimonial State » : 175-199.

puisse ensuite déconstruire – qu'un Thomas Sankara ait, dans sa révolution, changé le nom même de son pays pour en faire celui des « Hommes intègres ».

Il y a donc une forte tendance au néopatrimonialisme dans l'État, mais il n'y a pas d'État néopatrimonial – en tout cas pas au sens d'une famille spécifique d'États, comme l'on parle d'État féodal, d'État bourgeois, voire d'État stalinien. On peut dire aussi que le néopatrimonialisme est la manifestation de la tendance au clientélisme dans la société quand elle concerne sa pénétration dans l'appareil d'État. Cette tendance n'est nullement restreinte à l'Afrique ou au tiers monde, et il est possible que, mesurée en valeurs financières *absolues*, elle soit même plus importante dans les pays du Nord que dans ceux du tiers monde. Mais en revanche, il est probable que sa part *relativement au PIB* d'un pays est bien plus importante au Sud, d'où des effets internes plus importants et délétères. En effet, au Sud et notamment en Afrique subsaharienne (périphérie de l'Ancien Monde²⁵), on a des États aux fonctions universelles dont l'action est conditionnée par un certain environnement social et une insertion spécifique au système-monde, en raison desquels le contrôle de l'appareil d'État est indispensable à la reproduction sociale d'une élite qui n'est pas une classe bourgeoise ou capitaliste²⁶.

²⁵ La différence entre les périphéries de l'Ancien et du Nouveau Mondes est énorme : dans la première, les États (et même les pays) n'ont pas été créés par les bourgeoisies coloniales devenues nationales suite aux ruptures avec les métropoles.

²⁶ J'emploie ces termes au sens précis de la tradition marxiste. Je n'ignore nullement que l'Afrique possède, bien entendu, des personnes dont l'activité économique est parfaitement qualifiable comme bourgeoise ou capitaliste (grands négociants nigériens, hommes d'affaires transnationaux d'Afrique de l'ouest ou orientale, etc.). Ces phénomènes, pour importants qu'ils soient, ne semblent pas encore suffisants pour que l'on puisse considérer que les pays d'Afrique subsaharienne (à l'exception de l'Afrique du Sud) disposent de bourgeoisies nationales historiquement constituées (comparables par exemple à celles de l'Amérique latine ou de l'Inde). Il n'est pas certain qu'ils y parviennent car cela impliquerait un choc avec le type d'inscription au système-monde qu'ils connaissent. Il est intéressant de constater que les fameuses Mama Benz qui réalisent des fortunes grâce au commerce du wax, préfèrent acheter des appartements à Paris ou Amsterdam avec ce capital, plutôt que d'investir « classiquement » dans la concentration horizontale ou verticale de l'activité textile : elles ne témoignent pas, ainsi, d'un « comportement bourgeois » ou d'un « esprit de capitalisme ».

Privilèges et néopatrimonialisme

Cela implique que cette élite se voie garantir non seulement la stabilité de son pouvoir d'État, mais aussi des privilèges sociaux et économiques. La question est alors : l'existence de privilèges implique-t-elle le néopatrimonialisme dans l'État ? Ce qui est intéressant dans la présente discussion, c'est que la réponse à la question ne peut pas être simple. Souvent, il est exact que la recherche de privilèges impliquera le néopatrimonialisme dans la mesure où elle va bien au-delà de ce qui est « universellement admissible », soit sur le plan des montants dont la capture est souhaitée, soit sur celui des voies de redistribution (à qui ? pour quoi ?). Mais cela n'est nullement systématique. Il était courant d'entendre dire par exemple, dans le Mozambique radical de Samora Machel (1975-1986), que les dirigeants « jouissaient de privilèges » (du reste non exorbitants) mais qu'il n'y avait « pas de corruption » : ces privilèges découlaient de manière légale et transparente de la qualité de ministre ou de membre du comité central²⁷. Ce qui montre que ce n'est pas l'existence de privilèges qui, en elle-même, implique le néopatrimonialisme. Il restera néanmoins à discuter si l'existence de ces privilèges découlant de l'appartenance aux hiérarchies supérieures du parti peut être considéré comme un « néopatrimonialisme collectif ».

L'élite néopatrimoniale ou l'ersatz de la bourgeoisie nationale

La tendance au néopatrimonialisme dans les États dont le type d'insertion à l'économie-monde ne permet pas la genèse d'une bourgeoisie nationale (ou la rend difficile, ou très lente) n'est pas contestable et, on pourrait dire que, tendanciellement, elle sera inversement proportionnelle à la faiblesse de cette genèse : elle est une manière non capitaliste d'accumulation (et de circulation) du

²⁷ Les toutes premières années du régime du Frelimo, les ministres n'avaient pas même de salaires. Quand ils avaient des besoins, ils devaient aller au Banco de Moçambique (la banque centrale). Mais l'émulation était alors plutôt à qui demanderait le moins...

capital parfaitement intégrée au capitalisme comme système-mondial et même utile pour ce dernier – la genèse de puissantes bourgeoisies nationales lui poserait problème à une toute autre échelle²⁸. Mais ce qui permet le déploiement néopatrimonialiste généralisé dans un État est bel et bien sa nature périphérique. Un État de forte bourgeoisie indigène est tôt ou tard obligé par cette dernière à garantir la stabilité, la sécurité et la prévisibilité du droit : cela concernera d’abord le droit commercial et d’entreprise, mais rapidement aussi les autres champs juridiques ; ce ne sera pas forcément du tout un État démocratique ou social, mais ce sera l’État d’un certain droit. Le néopatrimonialisme, qui vogue au gré de rapports de forces changeant au sein de l’élite, crée la contradiction permanente que JFM percevait quand il insistait sur l’instabilité de l’« État néopatrimonial » :

– *le néopatrimonialisme est indispensable à l’existence de l’élite étatique car il lui fournit les moyens élargis de sa reproduction sociale, et de la production concurrentielle de bases sociales ethnoclientélistes pour ses dignitaires dans des États qui sont tout sauf des États-nation ;*

– *mais pour autant il n’exprime pas les fonctions de l’État. En langage marxiste traditionnel, je dirai que ces États sont des États bourgeois (fussent-ils « de la périphérie ») sans bourgeoisie (en tant que classe historiquement constituée, même si l’on y trouvera quelques poignées de « vrais bourgeois », y compris très internationalisés et d’ailleurs pas forcément en bons termes avec le pouvoir).*

Le néopatrimonialisme est alors la « flexibilité » internationalement acceptée afin que ces États capitalistes de la périphérie trouvent, sur place, des élites suffisamment enracinées pour être efficaces (on est bien au-delà du concept de bourgeoisie *comprador* dont l’utilisation doit être strictement limitée à des situations spécifiques qui ne me semble pas fréquentes en Afrique).

²⁸ On peut aussi analyser le régime irakien de Saddam Hussein comme une tentative de ce type ; on peut de toute évidence le faire aujourd’hui pour l’État russe poutinien ou la « Chine populaire », etc.

Cela ne fait que confirmer la banalité déjà évoquée de l'histoire du capitalisme : nombreuses sont les situations dans lesquelles celui-ci a besoin de normes non capitalistes pour implanter sa domination. Cela lui est tout simplement plus rentable et, sociopolitiquement, exprime la fin de l'articulation des modes de production que la colonisation avait systématisée²⁹.

Pour aller plus loin, il faut donc maintenant renverser la question. Puisque l'on considère que, même si le néopatrimonialisme est la puissante tendance à la pénétration du clientélisme dans l'État, il n'y a pas d'État dont la nature soit néopatrimoniale en Afrique et que cette nature est simplement « capitaliste de la périphérie », il devient une hypothèse raisonnable de chercher s'il peut exister, à l'ère post-coloniale, des États africains pour lesquels la tendance au néopatrimonialisme elle-même est

²⁹ La tradition africaniste marxiste française des années 1960 et 1970 a appelé « articulation des modes de production » une situation dans laquelle une contrée est globalement soumise à l'exploitation impérialiste (et intégrée par ce biais au capitalisme), mais sans que ne se vérifie sur place la formation sociale habituelle du capitalisme (ni bourgeoisie ni prolétariat stabilisée) et dans laquelle le maintien de pans entiers de l'économie traditionnelle (mode de production domestique, selon C. Meillassoux) est la solution la plus rentable pour le capitalisme : il peut ainsi rémunérer les emplois indigènes à un prix inférieur au coût de la reproduction sociale des travailleurs si ceux-ci étaient entièrement prolétarisés et ne vivaient donc plus que de leur salaire. Dans ce cas d'articulation, c'est l'économie domestique maintenue qui paie le différentiel en fournissant notamment des biens alimentaires et en nourrissant la famille pendant que l'homme travaille en plantation. Même si on ne peut la réduire à la violence coloniale, seule cette dernière (exercée ou que tout le monde sait possible) peut assurer la perpétuation d'un tel système inégal. Cette thèse me semble entièrement opératoire pour la période étudiée (colonisation et première génération post-coloniale), mais il semble qu'on en soit sorti, comme tend à le montrer l'urbanisation massive sans industrialisation : aujourd'hui, le mode de production domestique est dans un tel état de délabrement que l'articulation devient impossible, même si ne s'implante pas pour autant le capitalisme. Le néopatrimonialisme reste donc nécessaire à la reproduction de l'élite. Sur cette problématique, voir notamment Pierre-Philippe REY, *Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme*, Paris, Maspéro, 1971, 527 p. (« Économie et socialisme » 15) ; *Les alliances de classes*, Paris, Maspéro, 1973, 221 p. (« Textes à l'appui. Série Économie », 77). De Claude MEILLASSOUX, voir, dès 1960, « Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance », *Cahiers d'études africaines* (Paris, Ehes), 4, déc. 1960 : 38-77 ; *Anthropologie économique des Gouro de la Côte d'Ivoire : de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1999, 382 p. (1^{re} éd., Paris, Mouton, 1964) ; *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspéro, 1975, 264 p. Voir aussi Bruce BERMAN & John LONSDALE, *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa. 1. State and Class*, Londres, James Currey/Nairobi, Heinemann Kenya/Athens, Ohio University Press, 1992, 223+vii p.

faible, voire a été, ou est, négligeable. Pour explorer cette question, on se servira de l'existence d'États capitalistes de la périphérie qui ont eu une existence particulière, à savoir les cinq Pays africains de langue officielle portugaise (Palop).

Le « marxisme-léninisme » contre le néopatrimonialisme ?

Les Palop ont connu, pour deux d'entre eux, les plus grands, Angola et Mozambique, des régimes se réclamant officiellement du « marxisme-léninisme », et pour les trois autres (les deux archipels créoles du Cap-Vert et de São Tomé e Príncipe, et la Guinée-Bissau), des régimes très proches dits de « démocratie révolutionnaire ». Le « marxisme-léninisme » a-t-il signifié une rupture avec le néopatrimonialisme et, en quelque sorte, un weberienisme africain ?

Afin de « baliser » ce dont on veut discuter, précisons tout de go que ce qui intéresse ici n'est pas de savoir si l'Angola, Le Mozambique (ou l'Éthiopie) ont été « vraiment marxistes ». Souvent, les études sur ces pays produites par C. Geffray, C. Messiant et moi-même, ont été interprétées exclusivement sous cet angle : nous aurions opposé le « vrai marxisme » (de notre idéal) au « marxisme réel » de ces pays. La question de la prégnance identitaire du marxisme dans les directions politiques angolaises et mozambicaines est une question historique qui mérite une analyse approfondie et il ne fait aucun doute que les auteurs qui ont qualifié ces pays comme « États de transition socialiste », « démocratie populaire », « processus de RNDP³⁰ », voire « pays afro-communistes »³¹, l'ont fait en survalorisant considérablement le rôle du discours dans l'analyse des régimes politiques et des États. Or, sur le plan méthodologique, ce n'est pas parce qu'une direction

³⁰ RNDP : révolution nationale démocratique et populaire en jargon maoïisant, ou simplement RND en jargon soviétique classique.

³¹ David & Marina OTTAWAY, *Afrocommunism*, New York, Africana Pub. Co., 1981, vii+237 p. Voir aussi note suivante.

politique d'un État-parti dit qu'il est marxiste que l'on doit l'accepter tel³².

Mais une autre question semble ici plus féconde : pourquoi les hauts cadres politiques qui allaient diriger le MPLA et le Frelimo, et qui faisaient leurs études au Quartier Latin, à Lausanne, à Londres, et plus rarement à Lisbonne ou Rabat, ont-ils (presque toujours) été attirés par un *certain* marxisme ? Pourquoi n'ont-ils pas été intéressés par les écrits de José Martí sur la question indienne en Amérique latine, par les thèmes de l'austro-marxisme sur l'autonomie culturelle, par ceux d'A. Gramsci sur l'hégémonie, le rôle des intellectuels et la société civile, par la recherche de Trotski sur les causes de la dégénérescence stalinienne des « États ouvriers » ? Tout ce bouillonnement de l'hétérogénéité marxiste était disponible dans les lieux qu'ils ont fréquentés. Pourquoi ont-ils été attirés, très majoritairement³³, surtout par la vulgate stalinienne soviétique ou chinoise ? Il n'y eut pas que les raisons matérielles inhérentes à la lutte armée derrière ce choix, qui exprima largement autant les trajectoires sociales de production des faibles élites africaines en Afrique portugaise, des années 1930 à 1974.

³² Un résumé de ces débats et de nombreuses références bibliographiques pourront être trouvés dans M. CAHEN, « À la recherche de la défaite. Notes sur une certaine historiographie de la "révolution" et de la "contre-révolution", au Mozambique et sans doute ailleurs », *Politique Africaine* (Paris, Karthala), 110, juin 2008.

³³ Il faut noter deux exceptions importantes, et opposées. Premièrement, on a le cas d'Amílcar Cabral qui, sur la base d'une connaissance du marxisme limitée à la vulgate stalinienne diffusée par le parti communiste portugais, considéra que cela ne pouvait pas correspondre aux conditions de lutte dans la société africaine qu'il connaissait (il était ingénieur agronome sous le régime colonial) et refusa donc de se réclamer du marxisme (sans pour autant que son parti, le PAIGC, ne produisît un modèle politique bien différent de ceux du Frelimo et du MPLA qui s'en réclamèrent). Deuxièmement, on a le cas de Viriato da Cruz, fondateur de l'éphémère parti communiste angolais (1953-56), intellectuel marxiste, métis et premier président du MPLA : il en démissionna volontairement en croyant favoriser ainsi la montée d'une génération politique noire et indigène dont l'expression politique ne serait pas expropriée par l'élite créole dont il faisait partie. Le second président fut effectivement noir, mais non moins créole (de la minorité des *assimilados* protestants de Catete), à savoir Agostinho Neto qui transforma vite la présidence en dictature interne. Viriato da Cruz, opposé à cette dérive, fut ensuite instrumentalisé dans la concurrence sino-soviétique par les maoïstes, puis totalement marginalisé. Il mourut dans l'isolement le plus total et la misère la plus noire à Pékin en 1973 (la meilleure approche actuellement disponible de la pensée politique de Viriato da Cruz est constituée par un recueil publié, en portugais et en Angola, à l'initiative de trois Français : Michel LABAN (ed.), avec Monique CHAJMOWIEZ et Christine MESSIANT, *Viriato da Cruz : cartas de Pequim*, Luanda, Chá de Caxinde, [2004], 376 p.).

Sans pouvoir entrer ici dans le détail, rappelons que les colonies portugaises ont été au XX^e siècle des colonies de peuplement, c'est-à-dire des territoires où les Blancs, et notamment les « petits Blancs », occupèrent la quasi-totalité de la sphère de production ou de captation de la richesse ; ce furent aussi des territoires dans lesquels l'État était le principal acteur de l'économie (même les ports et chemins de fer étaient le plus souvent sa propriété) ; il n'y avait pas de vrais entrepreneurs africains, pas de vrai prolétariat non plus (le travail forcé est semestriel ou par alternance biannuelle) ; la micro-élite africaine ne peut occuper que des emplois du même type que les petits Blancs, avant tout des emplois salariés du tertiaire. On est dans une situation d'État fort, de parti unique, d'idéal d'une nation – le Portugal – particulièrement homogène, l'urbanisation est faible et la petite ville coloniale de la fin des années 1950 (qui reste dans le souvenir des anticolonialistes qui s'exilent) est propre et ordonnée. Cet *idéal social*, très fort, va rester ancré dans l'esprit des dirigeants, même pour un *objectif politique* opposé.

Or le marxisme dans sa version stalinienne (soviétique ou chinoise) est opératoire en l'absence d'autres outils culturels (comme put l'être ailleurs l'islam), pour exprimer le désir de ce type-là d'État et de nation : un État fort et principal acteur de l'économie, une seule langue, une nation homogène, un parti unique, un corporatisme syndical. Le « marxisme-léninisme », c'est-à-dire un concept stalinien apparu dans la seconde moitié des années 1920, est, dans le contexte de l'obsolète dictature portugaise imposant la lutte armée dans des colonies aux élites faibles et ultra-tertiarisées, un *outil opératoire* d'expression de ce désir de nation de pertinence coloniale³⁴ (que je désigne nationisme, et non nationalisme³⁵) et c'est aussi le seul langage qu'elle trouve pour parler aux paysans dont

³⁴ « Désir de nation de pertinence coloniale », non seulement en raison de l'acceptation des frontières, de la langue et de la « nation » de la colonie, mais de la stigmatisation comme « tribalisme » de toutes les expressions la remettant en cause, notamment celles émanant de la prégnance des premières nations africaines (communément désignées « ethnies »).

³⁵ Sur la question du nationisme, cf. M. CAHEN, « Lutte armée d'émancipation anti-coloniale ou mouvement de libération nationale ? Processus historique et discours idéologique. le cas des colonies portugaises, et du Mozambique en particulier », *Revue Historique* (Paris, PUF), CCCXV/1 (637), janvier 2006 : 113-138.

elle ignore tout. Outil de cette aspiration, mais non point son identité même : imagine-t-on le parti communiste cubain abandonner sans crise et dissensions internes le marxisme comme identité politique ? Or c'est très exactement ce que firent le Frelimo en juillet 1989³⁶ et le MPLA en 1991 sans l'ombre d'un problème. L'idéal de l'État-nation homogène et moderne, apte à reproduire une élite issue des marges de l'administration coloniale, a fort bien survécu à ce lâchage d'un marxisme non identitaire, instrumental et contextuel.

Mais le fait qu'il soit instrumental n'empêcha nullement ce marxisme d'être socialement structurant :

– d'abord parce qu'il fut le langage de la modernité, compréhensible par tous les créoles, même les moins marxistes ou les plus anti-marxistes, mais tous opposés au discours de l'authenticité africaine des mouvements rivaux (particulièrement en Angola : FNLA et Unita, et aussi en Guinée-Bissau, où le PAIGC s'opposa au FLING)

– ensuite parce qu'il fut un langage permettant de se saisir de l'État formé sur les ruines de la bureaucratie portugaise

– enfin parce qu'il fut le seul langage trouvé par cette élite-là pour parler aux paysans en fonction de l'objectif indépendantiste : il fournit une culture permettant de s'exprimer au nom d'une « nation » de paysans et de travailleurs même si l'élite était très éloignée des identités ethniques des peuples présents au sein des frontières coloniales. Il permit à l'élite de se penser nation dans un contexte issu de la lutte armée.

Un tel prêt-à-porter idéologique n'est pas fondamentalement différent d'autres expériences africaines, mais il a été appliqué de manière plus radicale dans l'ancien Empire. Il est du reste intéressant de remarquer que la presque totalité des pays africains s'étant à un moment ou à un autre revendiqué du « marxisme-

³⁶ Avant la chute du mur de Berlin, faut-il noter.

léninisme » sont des pays de colonisation latine. L'important cependant n'est certainement pas la « latinité », bien que l'universalisme catholique ait peut-être joué un rôle, mais réside dans l'histoire de la formation des élites africaines dans des colonisations de pays européens de relativement faible industrialisation et donc de faible disposition à exporter des capitaux en Afrique (Italie, Espagne, Portugal et même la France quand on connaît le rôle éminent des ressortissants de la moitié sud du pays dans la colonisation). Le poids des secteurs socialement bureaucratiques fut fort dans toutes ces colonisations. Or la « colonisation bureaucratique » induit la formation d'élites africaines faibles et, socialement, encore plus tertiaires qu'ailleurs à la fin des années 1950 dans l'empire portugais. Mais elle induit aussi l'idéal du fonctionariat comme idéal social et national. Il n'y a pas lieu ici de discuter si cet idéal a vraiment réussi à être mis en application ou non – la réponse serait de toute manière nuancée – mais il faut constater que, surtout au Mozambique³⁷, il y eut une politique acharnée en ce sens : commissions administratives nommées dans les entreprises nationalisées plutôt que les Commissions de travailleurs élues qui furent très vite dissoutes, maillage territorial par des structures péri-municipales qui étaient en même temps les pré-cellules du parti (les « Groupes dynamiseurs »), alphabétisation uniquement en portugais (langue de l'État et de la nation), construction de l'État en brousse par le regroupement autoritaire des paysans en villages communaux, etc. En Guinée-Bissau et aux Iles du Cap-Vert, on a des politiques proches, même si naturellement à plus petite échelle. Toutes ces solutions sont celles qui sont le plus dévoreuses en cadres alors que ces derniers n'existent pas en nombre suffisant : mais l'imaginaire implique de faire comme si ces cadres existaient et la volonté politique en est farouche au moins jusqu'en 1985-86.

À ce moment-là, tout ce fait au nom d'un idéal incarné par le parti, qui est largement autant un Parti-nation qu'un Parti-État. Mais

³⁷ En Angola, la guerre civile, immédiate et généralisée prive le MPLA de la gestion d'une large partie du territoire).

en raison de l'article 3 de la constitution mozambicaine³⁸ qui stipule que « le Frelimo [...] est la force dirigeante de l'État et de la Société », qu'il « trace l'orientation politique basique de l'État et dirige et supervise l'action des organismes étatiques »³⁹, on peut dire qu'une grande partie du fonctionnement constitutionnel de l'État dépend de normes qui ne sont pas inscrites dans la constitution⁴⁰, d'autant plus que le président du Parti est de droit le président de la République et le chef des armées⁴¹. Outre les aspects proprement juridiques, cette caractéristique peut être analysée de deux manières non contradictoires : d'une part, il y a ce que je vais appeler temporairement « patrimonialisation politique » (officielle) de l'État par le parti ; d'autre part, il y a forte institutionnalisation, en fait étatisation, du parti. L'institutionnalisation est également « populaire » dans ma mesure où, dans quatre des cinq Palop, le nouveau pouvoir est, au cours des premières années, vraiment reconnu et considéré légitime par une majorité de la population, même si des poches d'opposition se développent ; en Angola, la victoire militaire sur le FNLA et la retraite stratégique de l'Unita à l'extrême sud-est du pays, puis la répression extrêmement violente de la tentative de coup d'État de Nito Alves (mai 1977), créent une situation proche, de « non-contestation », de 1977 à 1983 environ.

Paternalisme autoritaire et néopatrimonialisme

Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de népotisme, ni de favoritisme ethnique. Mais ce n'est pas banal. Même en ce qui concerne la domination d'éléments sudistes au sein du pouvoir

³⁸ Les articles 1 à 3 de la constitution de la République populaire d'Angola, approuvée « par acclamation » par le Comité central du MPLA le 10 novembre 1975 et entrée en vigueur le lendemain (*Diário da República*, 11 nov. 1975, 1^e série, 1) disent sensiblement la même chose. De même que l'article 4 de la constitution capverdienne, etc.

³⁹ *Constituição da República Popular de Moçambique*, Maputo, Instituto nacional do livro e do disco, 1978 : 17-18 (article 3).

⁴⁰ A. DURIEUX, *Les Constitutions de 1975 des Républiques populaires de l'Angola et du Mozambique*, Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer (Classes des Sciences morales et politiques), XLVI (1), 1977.

⁴¹ Ce n'est pas le chef de l'État qui est directement le chef des armées, mais le Président du parti, qui est de chef de l'État. Bien que relevant du budget de l'État, les Forces populaires de libération du Mozambique ne sont donc pas considérées comme relevant de l'État, mais du parti lui-même (jusqu'en 1990).

mozambicain, ou créoles en Guinée-Bissau (jusqu'au coup d'État du 14 novembre 1979), cela relève plus de l'habitus que de comportements consciemment (même si non ouvertement) pratiqués. La structure militaire, très importante en Guinée-Bissau, en Angola et un peu moins au Mozambique, est étroitement fusionnée avec le pouvoir politique, mais il n'y a qu'en Guinée qu'elle s'en autonomisera suffisamment pour le surpasser.

La clé est la fidélité politique. On peut être ministre même si on est blanc, métis, indien ou chinois, mais fidellissime au parti. Certes, comme dans tous les partis uniques (et dès avant l'indépendance), la tendance existe à la confiscation du pouvoir par le parti, puis par le bureau politique au sein du parti, puis par la présidence au sein du BP. En Angola et en Guinée-Bissau, ce processus sera poussé très loin, plus qu'au Cap-Vert et au Mozambique, mais cela ne se produit pas tout de suite. Contrairement à d'autres partis uniques comme le Mouvement populaire révolutionnaire de Mobutu Sese Seko ou le *Malawi Congress Party* de Kamuzu Banda, *c'est vraiment l'orientation politique qui prime*, même si, on l'a vu, celle-ci est certainement plus relative à un modèle de nation qu'au marxisme en tant que tel. La sublimation du « pouvoir ouvrier-paysan », autre version du Peuple Souverain, par le biais de l'État-parti, semble avoir créé, au moins durant une décennie (peut-être pas plus de cinq ou six années en Angola), une forte tendance légale-rationnelle dans ces États africains. Un mot désigne cela dans le vocabulaire politique populaire : « *as estruturas* ». Sauf pour les très hauts sommets de l'État, ce sont elles – « les structures » –, qui sont reconnues plus que les individus, ce sont « les structures » qui viennent tenir un meeting, mobiliser pour la production, alerter face à la contre-révolution, etc. Bien sûr, cela ne suffira pas très longtemps, et, face aux « structures » omnipotentes, il faudra bientôt développer des « *esquemas* » (des « schémas », des combines) pour s'en sortir en recourant au clientélisme. Il y a donc *une vraie logique légale-rationnelle*, même si elle n'est pas vraiment stabilisée ni tout à fait celle de Weber⁴², pendant plusieurs années.

⁴² Il n'y a évidemment pas d'institutionnalisation de la concurrence politique, même s'il peut y avoir une certaine régulation (*cf. infra*).

Le fait que le pouvoir d'État soit confisqué par le parti ne permet pas de dire qu'il s'agit là d'un patrimonialisme bureaucratique, et encore moins d'une bureaucratie patrimoniale qui travaillerait pour la gloire d'un dominant-Maître. L'État assure un certain nombre de privilèges à ses membres les plus importants, mais cela se fait en vertu du droit et non de passe-droits. Certes il n'y a pas concurrence pour le pouvoir (sauf sous la forme de la rébellion), mais il y a une réelle institutionnalisation des règles du jeu politique et une certaine régulation de la diversité interne. Il n'y a pas confusion du public ou du privé, ou alors c'est sous la forme inverse de celle généralement constatée, à savoir la tendance à l'extension de la sphère publique à la sphère privée. Par exemple, le Frelimo organise des milliers de réunions populaires afin de sélectionner les candidats pour les élections locales et régionales en 1977 et 1978, afin de faire évaluer par « le peuple » les qualités morales et personnelles des candidats à la candidature pour le parti unique⁴³.

Certes, un tel montage est tout sauf stable et le jeu politique réel se dissociera peu à peu du jeu politique formel : mais en Angola jusqu'en 1983 environ, au Mozambique et au Cap-Vert jusqu'en 1990 probablement, cette dissociation sera faible. Le « marxisme-léninisme » (ou la « démocratie révolutionnaire ») a sans aucun doute été une expression d'un paradigme paternaliste de modernisation autoritaire, mais le paternalisme autoritaire n'implique pas en tant que tel le néopatrimonialisme (il induirait plus facilement le patrimonialisme tout court en devenant monarchie), ou en tout cas n'en est pas synonyme. Par ailleurs, si l'on peut affirmer que le néopatrimonialisme est, plus ou moins, mais toujours, tendanciellement antagonique à la démocratie – puisqu'il trahit l'État en le pénétrant de réseaux criminels ou

⁴³ Ainsi les polygames (y compris en régions musulmanes), les « féodaux », les « compromis », peuvent être dénoncés par « le peuple » et écartés.

ethnoclientélistes –, inversement il peut y avoir des régimes contemporains non démocratiques non néopatrimoniaux en Afrique subsaharienne.

Le laboratoire luandais

Dans un texte de 1998, Christine Messiant montrait très bien pour le cas de Luanda, la ville-capitale presque encerclée de l'Angola⁴⁴ la préhistoire postcoloniale du néopatrimonialisme, soit entre 1977⁴⁵ et 1983 environ :

« Les revenus de l'or noir servent ainsi à consolider et souder une nomenclatura divisée, par un *renforcement croissant de ses privilèges légaux*, au détriment des besoins du « peuple ». Le « peuple », dans son acception non mythique mais économique, est l'ensemble de ceux qui n'ont que le *cartão de abastecimento do povo* (carte d'approvisionnement du peuple) donnant accès aux magasins dits eux aussi « du peuple » et dont la vie à Luanda est notamment occupée aux *bichas* (« faire la queue »), pour trouver de moins en moins les produits essentiels rationnés auxquels il a droit à des prix subventionnés. L'État verse alors en effet des salaires monétaires en rapport avec ces prix officiels, et de plus très « égalitaires » – jusqu'à la dévaluation du kwanza en 1991, 30 kwanzas vaudront imperturbablement un dollar, et les salaires s'échelonneront de quelque 5 000 kwanzas pour les travailleurs non qualifiés à un maximum de 35 000 pour les plus hautes autorités de l'État. La différence, croissante, bientôt considérable, se fait ailleurs. Elle réside *dans le droit d'accès, en fonction de la place de chacun dans la nomenclatura*, aux magasins qui ne sont pas « du peuple » et qui, eux, sont approvisionnés, dans l'importance et la « valeur » croissante des privilèges légaux, par les *requisições*, document émanant des autorités qui permet d'acquérir devises, biens ou services pour rien ou à des prix officiels⁴⁶. [...]

⁴⁴ Texte resté inédit : C. MESSIANT, « Une capitale dans et à l'abri de la guerre. Guerre, ordre politique et violences à Luanda », à paraître à titre posthume dans C. Messiant, *L'Angola post-colonial...*, *op. cit.*

⁴⁵ C'est-à-dire après la répression sanglante de la tentative de coup d'État du 27 mai 1977 et la stabilisation consécutive du groupe de pouvoir autour de Agostinho Neto.

⁴⁶ *Note de C. Messiant* : Selon le niveau du « peuple » qui en bénéficie, il s'agit d'une ou deux caisses de bière pour une fête, un enterrement ; d'une cuisinière ou d'un réfrigérateur ; d'un passeport ou d'un billet d'avion, pour certains d'une voiture,

La loi du parti-État est symbolisée par ces autorisations (*credenciais*), la toute puissance des petits et des grands chefs, l'arrogance du pouvoir. *Avec deux caractéristiques de cette période « infantile » : généralement non tarifée, exercée « au nom du parti (État) », elle est aussi de fait largement collective. C'est celui-ci (de plus en plus son Bureau politique) qui décide ou contrôle, selon ses critères certes mais des critères quand même, de places qui à la fois sont le signe de la position de chacun dans « le pouvoir » et en fournissent le bénéfice légitime. C'est bien le parti qui dirige l'État et domine toutes les voies de promotion, contrôle les nominations. La légalité n'existe que comme loi du parti, la justice est la sienne. [...]*

Qui n'est pas au sommet, après la répression de 1977, et veut réussir ou simplement réaliser ses aspirations légitimes, doit passer par le parti, ou [...] par les organisations de masse : leurs directions sont recensées dans la nomenklatura et donnent droit à des avantages, et la proximité du parti, même à la base, crée des liens bienvenus. Dans cette période se forme ainsi, très majoritairement à Luanda, une nomenklatura pour laquelle l'indistinction du bien public et du bien privé est quasi intrinsèque, qui abuse plus ou moins de sa position en fonction de ses appétits, de sa fidélité à des objectifs progressistes, et des possibilités très différentes qu'offrent divers secteurs. *Mais la corruption n'est pas généralisée, elle est cachée par ceux qui la pratiquent – d'autant plus facilement qu'elle passe par les biens, n'est que très peu comptabilisable, n'est pas « investissable » –, elle est stigmatisée officiellement. Le parti-État la couvre mais la contrôle aussi dans ses rangs. Elle donne lieu à des campagnes contre le « libéralisme » et à une répression,*

pour d'autres plusieurs ; des voyages à l'étranger pour représenter l'État, se faire soigner, faire « ses courses », avec les devises afférentes, etc.

⁴⁷ *Note de C. Messiant* : En effet, « le parti » accorde légalement à ses agents des avantages et qualités qui sont de l'ordre du privé (les voitures et parfois les chauffeurs, évidemment totalement privatisés, les domestiques, les biens et les réparations correspondant à leur standing, les soins médicaux coûteux à l'étranger, les devises, etc.).

effective elle, contre les candongueiros (trafiquants). [tous les soulignés sont de moi]

Certes, l'existence de ces privilèges légaux et collectifs, mais politiques et non facilement « investissables » en affaires privées, combinée à la concentration du pouvoir entre les mains d'un nombre toujours plus réduit de personnes, allait ensuite créer un contexte extrêmement favorable au développement rapide de la corruption généralisée, voire même au grand banditisme d'État. Cependant ce ne fut pas immédiat et il y eut des phases intermédiaires. Quand il s'avéra aux yeux de tous (et du pouvoir en premier) que la guerre civile allait durer et que l'État était de plus en plus *off shore* à l'instar de son pétrole, alors se produisit la dollarisation de l'économie. Or celle-ci rendait « investissables » les privilèges collectifs de l'élite politique :

« Alors que l'écart se creuse entre la valeur officielle et la valeur réelle de la monnaie sur les marchés illégaux, les possibilités pour ceux qui ont accès aux dollars ou aux biens aux prix officiels, véritables équivalents-dollars, de rentabiliser ceux-ci sur ce vrai marché, sont qualitativement transformées. Les cours réels ([alors que le cours] officiel [est] inchangé) passent en effet de 600 pour un en 1984 à [...] presque 3 000 au début 1989. Cela permet l'enrichissement d'une partie des *candongueiros* « indépendants », mais surtout de ceux qui reçoivent ces « dollars du pétrole », ceux du parti-État. Non seulement les possibilités changent, mais le système est désormais consciemment orienté en fonction de ces possibilités : les devises bien sûr, mais aussi les biens attribués, ne le sont pas pour la consommation, pas pour la redistribution à la petite semaine « autour de soi » par les bénéficiaires, mais pour la vente sur le marché illégal.

Tout change alors à Luanda [...] L'utilisation de cette nouvelle « ressource » par le sommet du pouvoir, à grande échelle et protégée, fait de lui le grand bénéficiaire : prédation et illégalité sont désormais, avec le maintien du parti unique, au cœur de sa domination. Ce pouvoir n'apparaît cependant pas : les grandes fortunes faites sur la base des commissions ou de la prédation pure ne sont pas investies dans du

solide à Luanda, mais dans des comptes ou des biens immobiliers à l'étranger. Mais, du haut en bas de la nomenklatura, des alliances se sont désormais nouées avec des *candongueiros*, pour le trafic de devises, pour l'«'écoulement» des biens acquis, pour faire marcher dans l'informel certains des véhicules attribués «de droit», pour le détournement à plus grande échelle (port et aéroport) d'autres marchandises. Les uns apportent leur savoir-faire, leur marché et une couverture – qui reste souhaitable sous le « socialisme » –, les autres une sécurité face à la répression. Les avantages et la sécurité dont jouit la nomenklatura, dès lors que rentabilisés, permettent à ses membres une redistribution plus ample, plus diversifiée aussi, amenant, par et pour un informel démultiplicateur de valeur, à la création de clientèles.

Les perceptions luandaises, qui s'ordonnaient principalement dans la période antérieure, autour des *candongueiros* d'un côté, et du parti de l'autre, pour lequel l'appartenance représentait dans la pénurie un avantage relatif, changent avec l'évolution du « socialisme réellement existant » dans la ville. L'abandon du contrat social « socialiste » par lequel l'État fournissait des « droits économiques et sociaux » à défaut de droits politiques et civils, y est compensé pour une partie de la population par un nouveau clientélisme à base de redistributions personnalisées et de dépendances, qui descendent à travers les familles, les amis politiques, mais aussi les appartenances communes (ethniques, plus généralement micro-ethniques) et qui est porteur au long des réseaux ainsi constitués d'une efficacité de contrôle social. Ce nouveau contrat – plutôt « compromis » – social donne aussi, du haut en bas de la société, une nouvelle importance, objective et subjective, à la composition « humaine » (factions politiques mais aussi aux « groupes identitaires ») de la nomenklatura qui a accès à ces nouvelles ressources du « socialisme » : pour ceux qui font partie du bloc au pouvoir, la nouvelle logique sociale entraîne un regain des rivalités en son sein, et les rapports de force au sommet se traduisent par leur capacité propre plus ou moins grande de redistribution, qui réciproquement devient importante pour leur poids potentiel dans le pouvoir central. Ceux qui

n'y sont pas « représentés » sont, eux, encore plus marginalisés économiquement et socialement que naguère. »⁴⁸

On peut considérer que la période des privilèges politiques et collectifs allait nécessairement mener à celle du néopatrimonialisme le plus débridé, qui a d'ailleurs mené elle-même à l'abandon officiel d'un « marxisme-léninisme » ayant désormais perdu toute opérationnalité en tant que discours socialement structurant. Il n'empêche que, pendant plusieurs années – et au Mozambique et au Cap-Vert bien plus longtemps qu'en Angola –, l'État a fonctionné de la sorte.

Le marxisme-léninisme, phase suprême du webériennisme en Afrique ?

L'État légal rationnel est un idéal-type et en tant que tel n'existe pas. Telle ou telle forme d'État s'en rapproche plus ou moins. Il semble bien que la phase « marxiste-léniniste » en Afrique aura été, à des degrés divers (le Mozambique certainement plus que le Congo et le Congo plus que le Bénin), le moment où la *tendance* à l'État légal rationnel aura été la plus forte, ce qui ne veut pas dire aboutie. Il semble ainsi difficile d'intégrer tout de go les régimes « les plus marxistes-léninistes »⁴⁹, pendant cette phase, dans la catégorie néopatrimoniale.

J'ai auparavant employé, avec des guillemets que je maintiens ici, l'expression de « patrimonialisation politique » de l'État par le parti quand ce dernier est constitutionnellement maître du premier. Mais le néopatrimonialisme exprime la tendance à une confusion du public et du privé *au profit du privé* (même à des fins d'ostentation et de redistribution) : la « patrimonialisation politique » d'un Frelimo sur son État fournit certes des privilèges à une communauté humaine (les « structures »), *mais la confusion tendancielle est en sens inverse*, elle induit que tout est politique, que tout relève de l'État-parti ouvrier-paysan : il s'agit d'un régime de forte saveur

⁴⁸ C. MESSIANT, « Une capitale dans et à l'abri de la guerre... », *op. cit.*

⁴⁹ Acceptons donc peut-être de mettre de côté le « laxisme-béninisme »...

totalitaire, très éloigné du néopatrimonialisme.

On peut émettre l'hypothèse, de fin purement heuristique, qu'une longévité historique d'un parti unique de type « marxiste-léniniste » aurait entraîné un néopatrimonialisme plus classique, bien que « collectif » au profit d'un groupe en tant que tel (et non plus d'une série d'individus fidèles) : la transformation, sur la durée, du parti en une véritable caste, ou classe sociale parasitaire, dotée de privilèges matériels, pourrait autoriser la comparaison. C'est ce qui s'est produit dans l'URSS stalinienne. Mais comparaison n'est pas raison : premièrement parce que la confusion public-privé s'y produisit au profit du « public » (même si ce « public » est approprié) ; et deuxièmement et surtout, parce que, pour de très nombreuses raisons, les régimes « marxistes-léninistes » d'Afrique n'ont pas créé d'États staliniens, même en Éthiopie⁵⁰, et sont restés des États capitalistes de la périphérie. Sans rupture réelle avec l'économie de marché et l'insertion à l'économie-monde capitaliste⁵¹, bien que ne permettant pas, à ce stade, le développement local d'un capitalisme dépendant, ces régimes ne pouvaient que revenir tôt ou tard à des politiques plus classiquement néocoloniales⁵². Le néopatrimonialisme, certes, se développe, surtout en Angola, avant l'abandon officiel du « marxisme-léninisme », mais cela relève du décalage normal entre la pratique sociale et le discours politique : cet abandon du marxisme instrumental n'en est pas moins le

⁵⁰ Un cas limite aura sans doute été le Yémen du Sud, alors que l'Éthiopie en est restée à une dictature militaire. Un politologue spécialiste du monde arabe et marxiste de culture trotskiste, donc peu suspect de considérer comme socialiste des régimes simplement en fonction de leur discours, G. Achar, a toujours défendu la thèse selon laquelle le Yémen du Sud était réellement devenu un État socialiste, ensuite vaincu (cf. notamment, Salah JABER [pseudo G.A.], « La guerre civile au Sud-Yémen », *Quatrième Internationale* (Montreuil), 21, sept. 1986 : 69-77).

⁵¹ L'Angola est de ce point de vue caricatural, dans lequel les puits de pétrole concédés à des compagnies américaines étaient protégés par les troupes cubaines des attaques de la guérilla de l'Unita soutenue par les... Américains !

⁵² Contrairement à la thèse d'anciens sympathisants occidentaux du MPLA ou du Frelimo selon laquelle la « transition socialiste » a été « vaincue », en Angola et au Mozambique, par l'impérialisme, les guerres civiles, aggravées par le soutien de l'apartheid aux rebelles, ont plutôt *retardé* le tournant néocolonial en fournissant un cadre politique légitimant pour les partis uniques « marxistes-léninistes ».

produit direct du déploiement de cet autre outil opératoire pour l'élite qu'est le néopatrimonialisme.

Mais JFM insiste lui-même sur le fait que le néopatrimonialisme ne crée jamais une situation stable, et on ajoutera ici que l'histoire contemporaine montre que les partis uniques sont rarement très durables (à l'échelle historique) et que les plus durables ne sont pas forcément ceux qui fournissent les privilèges les plus exorbitants⁵³.

Hors de l'aire « marxiste-léniniste », on ne trouve pas beaucoup d'autres exemples en Afrique subsaharienne, pour la période 1960-1990, de régimes politiques qui seraient assez fortement légal-rationnels. On pense tout de suite à l'Afrique du Sud de l'apartheid, mais la comparaison est faussée (en dehors même du contraste politique) par le fait que le régime d'apartheid est un régime colonial, certes autocentré et sans métropole, mais colonial. Il s'agit ici d'un vrai *État colonial* qui produit son propre ordre légal-rationnel. Mais, pendant comme après l'apartheid grâce au *black empowerment*, c'est aussi un pays qui possède une véritable bourgeoisie nationale, et donc des formes possibles d'accumulation privée classiquement capitaliste et qui ne passent pas obligatoirement par une couvade étatique (même si on ne la dédaigne pas).

En tout cas, l'épisode « marxiste-léniniste », même s'il a lui-même été protéiforme (de la dictature militaire éthiopienne au régime purement civil de l'archipel du Cap-Vert), et de relativement

⁵³ Certes comme boutade, j'ai coutume de dire qu'à l'aune de l'histoire, rien n'existe avant trois générations. On dispose de deux cas où un parti unique a approché cette durée. L'*União Nacional*, rebaptisée *Acção Nacional Popular* en 1968, fut le parti unique de l'*Estado Novo* portugais (1930-1974), mais resta une structure faible, parfaitement soumise à l'État, à l'inverse des régimes fascistes classiques. Le Parti communiste d'Union soviétique de toute l'époque stalinienne (1928-1989) a bien entendu fourni des privilèges à la classe parasitaire nomenkalturiste : mais on peut relativiser ceux-ci quand on voit qu'une soixantaine d'années de ces privilèges, du reste soumis aux vagues de purges successives, n'ont pas permis que ses membres réussissent massivement leur transformation en bourgeoisie lors de la rétrotransition au capitalisme. Les oligarques n'étaient pas, au départ, les personnes les mieux placées au sein de la nomenklatura. Il serait intéressant de comparer quantitativement les privilèges issus du néopatrimonialisme inversé (« tout est politique ») de l'URSS et du néopatrimonialisme classique d'Afrique. L'Afrique sortirait certainement victorieuse...

court terme, montre qu'il faut répondre par l'affirmative à la question de savoir s'il peut y avoir, en Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud, des États nourrissant une forte tendance légale rationnelle et relativement peu pénétrés de néopatrimonialisme.

Cependant, en remarquant tout cela, on ne fait que repousser le problème. Pour en rester toujours aux Palop, on ne peut que constater que, passés le « marxisme-léninisme » ou la « démocratie révolutionnaire », ces pays sont plus ou moins devenus, en à peine cinq ans, des États pétris de néopatrimonialisme : plus précocement en Angola, à São Tomé e Príncipe et en Guinée-Bissau (au point que ce dernier État est maintenant qualifié de *Narco State*), plus tardivement au Mozambique et encore plus tardivement et bien moins nettement au Cap-Vert⁵⁴. Or si cela s'est passé assez vite et surtout sans scission du parti unique (sauf pour le minuscule cas de São Tomé e Príncipe), on ne peut qu'en déduire que « quelque chose » devait bien exister au moins en partie auparavant. Qu'est-ce que ce « quelque chose » ?

Même si les partis (uniques comme concurrentiels) sont des entreprises politiques, même s'ils sont aussi des entreprises économiques y compris à l'époque « marxiste-léniniste »⁵⁵, il n'en reste pas moins que la captation et la dévolution préférentielle de ressources n'étaient pas affectées individuellement – au moins durant la période la plus radicale – mais selon des règles officielles (sinon constitutionnelles). Même si tout néopatrimonialisme exige redistribution sociale clientéliste, il ne semble pas possible de parler de néopatrimonialisme collectiviste, sauf dans le cas, évoqué à pure fin heuristique, de la transformation d'un parti en caste sociale.

⁵⁴ La circonstance favorable au Cap-Vert est certainement que le pays n'a ni pétrole, ni diamants... Cela ne le met pas à l'abri de la corruption et de scandales. Cf. C. ANJOS, « Condições de possibilidade e estratégias do escândalo político em Cabo Verde », à paraître, *Lusotopie* (Leyde, Brill), XV (2), novembre 2008.

⁵⁵ Même au moment du plus fort radicalisme « marxiste-léniniste », le Frelimo possédait, par le biais des services secrets totalement partisans, des entreprises vouées à la captation de devises et gérées en dehors de tout contrôle étatique, telle la Socimo.

Cependant on ne saurait sous-estimer l'aspect idéologique de la question⁵⁶. On a écrit *supra* que le paternalisme autoritaire ne devait pas être confondu avec le néopatrimonialisme. Mais inversement, on ne peut guère nier que, *au moment où le paternalisme autoritaire se trouve confronté aux tournants néolibéraux*, il crée un contexte idéologique favorable au démarrage rapide du néopatrimonialisme : le chef n'est-il pas souverain ? Par ailleurs, on l'a vu, le « marxisme » fut un outil contextuel socialement structurant dans l'élite : s'il en fut ainsi c'est parce que *si elle n'était alors pas une bourgeoisie, elle n'était pas même un milieu d'affaires*, mais restait fortement modelée par la formation sociale du colonialisme portugais tardif – il s'agissait d'un milieu socialement bureaucratique, sans lien avec la sphère de production, engagée dans un combat difficile pour la maîtrise de l'appareil d'État face à d'autres milieux sociaux considérés comme autant de dangers, des chefs traditionnels aux commerçants indiens (Mozambique) ou *djilas* (Guinée-Bissau).

Si les tournants néolibéraux ont été si rapides et sans scission politique au sommet de l'État, c'est parce qu'ils n'ont pas seulement répondu à la « pression de l'impérialisme » (par Unita angolaise ou Renamo mozambicaine interposées) mais *répondaient à un besoin social aigu dans l'élite* qui n'avait été politiquement freiné que par le facteur subjectif issu de la lutte armée anticoloniale. Après une décennie (environ) de privilèges « légaux » au titre du parti d'avant-garde et une petite, mais relativement au contexte, non négligeable accumulation, l'élite politique encore un peu marxisante s'intéressait de près à la nécessité, pour la « nation », de produire une « bourgeoisie nationale, gage de développement dans toute l'histoire » et, pour elle, d'en faire partie d'autant plus que d'autres milieux sociaux (libanais, indiens, etc.) étaient à l'affût⁵⁷. Ce tournant idéologique fut naturellement facilité, mais non créé, par la

⁵⁶ J'emploie le concept d'idéologie au sens d'Engels, à savoir un système d'idées qui n'apparaît pas consciemment comme tel aux yeux de ses « porteurs » (sans quoi, il s'agirait d'une théorie). En ce sens, l'idéologie n'est autre que le fondement idéal de l'habitus bourdieusien.

⁵⁷ Le contexte accéléra parfois le processus : le MPLA craignant, un moment, vraiment de perdre les élections de 1991 (qu'il gagna), organisa le transfert massif de la propriété de biens immobiliers de l'État au profit de la « dignité des membres du Comité central ».

destruction de la légitimité internationale des partis uniques et de l'économie administrée. Cependant ce *besoin social aigu* se heurtait, on l'a déjà évoqué, aux conditions contemporaines (et mondialisées) de reproduction de l'élite locale. Si la captation de la rente (rente du développement ou du pétrole, etc.) est plus bénéfique que l'exploitation classique de la main d'œuvre, ou en tout cas si la seconde est faible, ou instable, au point d'impliquer la première pour « sécuriser » la seconde, c'est que l'on se heurte au problème classique du capitalisme de la périphérie (voire de l'ultra-périphérie) qui n'autorise que faiblement, en Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud), un processus historique de cristallisation bourgeoise⁵⁸. La propriété de l'État n'en est que plus indispensable et le parti unique « marxiste-léniniste » doit impérativement devenir le parti hégémonique « gage de l'unité nationale »⁵⁹. Si l'élite n'est pas une bourgeoisie, pas une classe sociale, alors pourtant que ses caractéristiques s'expliquent par son rôle à l'interface entre sa trajectoire locale post-coloniale et la gestion de l'insertion à l'économie-monde, qu'est-elle alors à l'époque de la globalisation ?

L'instabilité durable d'un corps social néopatrimonial

Le recours au concept de Claude Meillassoux de « corps social » semble apporter une réponse. Selon l'anthropologue marxiste, un corps social est une formation qui assure des fonctions qu'une classe sociale ne peut elle-même assumer⁶⁰. Ainsi, nos gardes bourgeoises

⁵⁸ De nombreuses études, notamment anthropologiques, ont montré la difficulté (mais non l'impossibilité) d'implantation d'un capitalisme indigène sur la base des ruines de l'ancien mode de production domestique, et face au capitalisme mondialisé.

⁵⁹ Sur le Frelimo, gage de l'unité nationale (impliquant donc l'extranéité nationale de l'opposition), voir M. CAHEN, « Mozambique : une impossible alternative dans la culture politique ? », à paraître in R. OTAYEK & F. INIESTA, *Identités, représentations, démocratie politique en Afrique et dans l'émigration*, Paris, Karthala, 2008.

⁶⁰ C. MEILLASSOUX, « Du bon usage des classes sociales », in B. SCHLEMMER (ed.), *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala, 1998, 416 p. : 9-58,

du Moyen Age ont cédé la place aux armées professionnelles : les militaires ne sont pas des « bourgeois » mais le corps social qu'ils constituent en *procède* historiquement. Les corps sociaux connaissent toujours une tendance à l'autonomie, et peuvent aller jusqu'à la prise du pouvoir : un coup d'État militaire chasse la bourgeoisie de la gestion directe des affaires, mais ne l'exproprie pas et ne change pas la nature de l'État. Le corps social militaire ne prend pas la place de la classe bourgeoise. Or, à l'époque de la mondialisation, on peut assumer l'hypothèse qu'un corps social ne procède pas nécessairement d'une classe localement présente. Alors qu'en Afrique du Sud, en Amérique latine ou en Asie du Sud, on a bien davantage des bourgeoisies nationales, voire fortement internationalisées, les élites africaines vivant principalement du pouvoir d'État qui leur permet de le « trahir » (au sens de Geffray) en néopatrimonialisant sa sphère de légitimité, sont *un corps social procédant localement du capitalisme mondialisé*. Cela n'enlève rien à leur historicité (elles ne sont pas « importées », elles ne sont pas seulement « *compradores* ») premièrement parce que l'insertion du capitalisme (ultra-)périphérique dans la globalisation capitaliste est elle-même un processus historique de la longue durée, et parce qu'il y a des raisons historiques locales à ce que tel ou tel segment d'élite réussisse à se constituer en corps social efficace pour de telles fonctions. Il ne relève pas du hasard que le MPLA et le Frelimo, partis anciennement « marxistes-léninistes », sont devenus les partis des secteurs les plus modernes et les « plus bourgeois » des élites mozambicaines et angolaises, alors que les anciennes formations rebelles et « procapitalistes » (Unita et Renamo) tendent plutôt à rester des partis de laissés pour compte et de va-nu-pieds.

Le « marxisme-léninisme », ersatz de révolution bourgeoise

Dans quelques années, on se rendra compte que le pouvoir du

parti communiste chinois depuis 1949-53 aura constitué un « équivalent » d'une révolution bourgeoise réussie, avec succès du processus d'accumulation primitive du capital et de sa reproduction élargie ultérieure. Il aura fallu une authentique révolution sociale pour créer le rapport de forces capable d'extraire le pays de l'insertion périphérique au capitalisme et de revenir aujourd'hui le contester de l'intérieur. En Afrique, sans révolution sociale, le « marxisme-léninisme » aura été un ersatz échoué de révolution bourgeoise. En revanche, il aura bien exprimé un contexte d'occidentalisation subalterne des élites d'État du capitalisme ultrapériphérique. Les fonctions contemporaines de ces États n'impliquent pas, en elles-mêmes, le néopatrimonialisme : en théorie, elles exigent seulement une « administration » de l'interface avec l'économie mondialisée. Mais, dans l'impossibilité de tout projet politique autonome – que tenta un temps de fournir le « marxisme-léninisme » – enclenchant une dynamique de développement endogène (mais point autarcique), et dans l'impossibilité d'opérer sa transformation en bourgeoisie nationale, l'élite ne peut se contenter du « salaire » de l'administration de l'interface. Elle monnaye, en toute connaissance de cause, le rapport de forces local que constitue la mainmise sur l'appareil d'État, tant en direction de l'extérieur que des populations qui constituent sa « base sociale » clientélaire.

D'une certaine manière on pourrait dire que, plus le rapport des forces lui est favorable (dans le cadre maintenu de l'impossibilité de se transformer en bourgeoisie nationale), plus la tendance au néopatrimonialisme sera ouverte, voire « scandaleuse ». Mais l'État, défini par ses fonctions contemporaines et « universellement »⁶¹ reconnues, n'en reste pas moins un État capitaliste de la périphérie. Il n'y a pas d'État néopatrimonial, il y a des États qui doivent *concéder* à leurs élites gestionnaires locales la pratique néopatrimoniale nécessaire à leur reproduction.

⁶¹ ...au sens de reconnues de manière *universaliste*.

* * *

On le voit, la déconstruction conceptuelle du néopatrimonialisme n'aura été que partielle. On ne l'aura ni nié ni même relativisé, on l'aura simplement remis à sa juste place : le néopatrimonialisme est la manifestation de la tendance au clientélisme dans la société lors de sa pénétration de l'appareil d'État. Il n'y a pas d'État néopatrimonial mais il peut y avoir des États capitalistes sans bourgeoisie historiquement produite, dont l'élite pratique volontiers des processus non capitalistes d'accumulation parfaitement intégrés au système-monde capitaliste. Bref, il y a des États qui, pour l'instant, ne peuvent être gérés sans néopatrimonialisme. Cela ne justifie nullement la corruption. Mais cela souligne que tous les programmes, internationalement sponsorisés pour la « transparence », la « bonne gouvernance » et la « lutte contre la corruption » ne sauraient être couronnés de succès sans remise en cause de l'occidentalisation subalterne de ces États.